

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_057

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 20h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS
BUDGET ANNEXE DECHETS 2022**

Date de la convocation : mercredi 15 mars 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTA SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Mathias LAVOLÉ à Bertrand PICHON MARTIN, Christine SOURIS à Christiane BROTTA SIMON, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Cécile LASIO à Stéphane GUSMEROLI, Cédric MOREL à Evelyne LABRUDE, Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN, Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO,</p>
---	---

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE DECHETS				
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DÉPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	2 102 060.15 €	2 321 057.22 €	218 997.07 €
	SECTION INVESTISSEMENT	7 291.70 €	73 681.90 €	66 390.20 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement	0.00 €	271 125.60 €	271 125.60 €
	Report en section d'investissement	27 759.26 €	0.00 €	-27 759.26 €
TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)		2 137 111.11 €	2 665 864.72 €	528 753.61 €
RESTES A REALISER		30 260.00 €	0.00 €	-30 260.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	2 102 060.15 €	2 592 182.82 €	490 122.67 €
	SECTION INVESTISSEMENT	65 310.96 €	73 681.90 €	8 370.94 €
TOTAL CUMULE		2 167 371.11 €	2 665 864.72 €	498 493.61 €
EXCEDENT			498 493.61 €	

AFFECTATION DES RESULTATS					
	CC CŒUR DE CHARTREUSE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	BUDGET ANNEXE DECHETS	SOLDES DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTES POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	REPORT RESULTAT 2022	66 390.20 €	Restes à réaliser 2022	-30 260.00 €	8 370.94 €
			Dépenses	30 260.00 €	
FONCT	REPORT RESULTAT 2022	218 997.07 €	Recettes	0.00 €	490 122.67 €

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :

articles		€
1058-RI	affectation investissement	-
0 01-RI	reprise résultat inv	38 630.94
0 02-RE	reprise fonctionnement	490 122.67

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 038-200040111-20230404-23_057-BF

S²LOW

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 27 mars 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT

